

Cherrier et quelques autres personnes dont les noms nous échappent.

Il n'y eût qu'une voix pour féliciter le gouvernement local de son initiative intelligente en subventionnant aussi largement l'enseignement agricole dans les Ecoles Normales. Vraiment il nous faisait plaisir de constater une unanimité aussi puissante en faveur d'une cause sans partisans il y a dix ans, mais que nous avons hardiment soutenue depuis cette époque, pour ainsi dire à chaque page de notre journal, avec les magnifiques résultats que nous constatons aujourd'hui.

D'après les opinions exprimées nous avons lieu de croire que le Ministre de l'Instruction Publique organisera sans retard dans les deux Ecoles Normales de Québec et de Montréal un enseignement agricole théorique complet. Les Elèves verront l'application des cours sur les exploitations les mieux cultivées du voisinage de Montréal et de Québec. Nous croyons que le gouvernement agira sagement en profitant ainsi des magnifiques cultures qui se trouvent constamment sous les yeux des Elèves sans l'ouïer à des dépenses considérables.

Dans notre prochain numéro nous espérons pouvoir publier le programme des cours, ainsi que tous les renseignements désirables.

#### L'ECOLE D'AGRICULTURE DE STE ANNE.

LA direction de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne publie la circulaire qui suit que nous reproduisons avec plaisir :

Les élèves de cette école et ceux qui ont intention de se faire inscrire sont informés que la rentrée aura lieu mardi soir le 1er septembre prochain.

Il y a encore un certain nombre de bourses disponibles. Les bourses sont de \$50.00. Pour y avoir droit, il faut savoir au moins le français grammaticalement, n'avoir pas moins de 16 ans, et produire un certificat de bonne conduite. Les applications pour les bourses doivent se faire par lettre au Major Campbell, Président de la Chambre d'Agriculture, à Montréal. Comme le nombre est limité, les applications devront se faire le plus tôt possible.

Les élèves n'ont que leurs habits à fournir avec deux paires de draps. Le lit est fourni par l'école. La pension est de neuf piastres par mois. Les parents n'ont que soixante-six piastres à débours.

Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.

L'école est dirigée par un Directeur. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline. Ce Directeur sera M. Joseph Desjardins. Le professeur des matières agricoles est M. Jean Schmoult. Il y a deux autres professeurs pour la zootechnie et le droit rural.

L'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un bon laboratoire de chimie agricole, d'une superbe collection de planches rurales d'Anchille Comte pour toutes les parties de l'histoire naturelle, d'une collection de 100 échantillons de zoologie agricole, comprenant un grand nombre de terres avec sous sols et les principaux amendements, enfin une petite collection d'anatomie classique de plantes du

Dr. Anxoux, pour la démonstration des leçons des professeurs.

En fait de matériel d'instruction, l'école est amplement pourvue de tout ce qu'il faut pour donner un excellent cours pratique à tout élève montrant de bonnes dispositions pour l'étude, le travail et la discipline. Pour être un bon élève, ces trois conditions sont nécessaires. L'une d'elles venant à manquer, le résultat d'un séjour à l'école sera toujours très faible sinon tout-à-fait nul.

Nous invitons et nous pressons vivement cette foule nombreuse de jeunes gens que les professions libérales n'appellent pas, à se faire une position à la campagne dans l'exploitation intelligente et raisonnée de leur patrimoine. Il fut un temps où la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession n'était regardée comme chose impossible. Aujourd'hui le problème est résolu. Parmi les 81 élèves qui depuis neuf ans, ont fréquenté notre école, tous ceux qui ont voulu travailler sérieusement à s'instruire, sans s'occuper des vains et sots amusements des jeunes désœuvrés, ont eu un plein succès, vivant honorablement d'agriculture. Comme notre voix est trop faible pour être entendue partout, nous osons compter sur la voix puissante de la Presse d'un bout à l'autre du pays pour seconder notre appel. Les grand journaux surtout, peuvent rendre d'immenses services à la vulgarisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

#### LA FERME DE M. COCHRANE

LA propriété de M. Cochrane a 150 acres en superficie, dont 150 acres en bois et le reste en pâturages et champs cultivés. Il y a, dans la partie encore en bois, trois belles sucreries : une de 900 arbres, une autre de 1,000 et la troisième de 1,800. On y fait le sucre d'une manière scientifique. En outre de ce grand nombre d'arbres, il y a une magnifique cèdrière de 30 acres de superficie.

M. Cochrane a acquis ce terrain par l'opinion de différente grandeur, si ce n'est la portion que lui a légué son père, il y a environ 30 ans, et sur laquelle se trouve encore la maison qui est le propriété actuelle. Cette ferme se trouve à environ deux milles au sud-est du village de Compton. Le site en est charmant.

Les bâtisses érigées sur la ferme l'ont été plutôt dans un but d'utilité que de luxe, car la famille ne demeure sur la ferme que durant l'été : l'hiver elle séjourne à Montréal. Il faut dire pourtant que tout est bien confortable et présente un fort joli coup d'œil. A l'est de la résidence de la famille, se trouve une maison de pension pour les employés, et à côté une boutique remplie de toutes sortes d'outils ; c'est là que se font toutes les réparations nécessaires, durant le mauvais temps. Les chevaux de travail sont réunis dans une étable, qui se trouve sur cette rangée de bâtisses. Presque au centre de la cour, il y a une remise très vaste, qui servirait à venir à il y a deux ans, de lieu de réunion pour traire les vaches. Mais M. Cochrane ayant abandonné l'exploitation des produits de la laiterie pour l'importation et l'élevage des animaux, cette remise sera, à l'automne, convertie